



Appel à communications

5^{èmes} Assises européennes du sport santé sur ordonnance

Strasbourg

Le 10 octobre 2022, aura lieu la 5^{ème} édition des Assises européennes du sport santé sur ordonnance à Strasbourg, organisée conjointement par le GIP Maison sport santé de Strasbourg, la Ville de Strasbourg, le groupe de travail sport-santé du réseau français des villes santé de l'OMS et l'ANDES.

Cette journée de rencontres est ouverte à l'ensemble des acteurs du sport-santé : professionnels, bénéficiaires, chercheurs, agents territoriaux, étudiants ... Elle a ainsi pour vocation de questionner, explorer et promouvoir le sport-santé en France, en Europe et à l'international.

La raison d'être des Assises européennes du sport santé :

La 5^{ème} édition célébrera les 10 ans du lancement du programme « sport-santé sur ordonnance » à Strasbourg. Pour cette occasion, les Assises européennes du sport santé ont pour objectif de **dresser un bilan**, de **rassembler** et de **fédérer** la communauté des acteurs du « sport santé ».

Les bénéfices pour la santé d'une pratique régulière d'activité physique à intensité modérée sont largement démontrés. Des campagnes d'incitation à « bouger plus » et « manger mieux » à la prescription médicale d'activité physique, les instruments d'une nouvelle action publique de sport-santé se sont durablement installés en France. Dès lors, le sport-santé revêt aujourd'hui une place importante dans notre société. Mais il fait également face à de nombreux défis : covid_19, santé mentale, modèle économique ... Ensemble, définissons les contours du sport-santé de demain.

« Sport-santé, 10 ans après »

10 ans après la première expérimentation, quel bilan pouvons-nous dresser ? Quels sont les différents modèles du sport-santé, comment ont-ils évolué et comment les faire évoluer ? Quelles innovations sont aujourd'hui développées dans le sport-santé ? Quel modèle économique pérenne permettrait de soutenir les initiatives territoriales ? Quelle peut/doit être la place de l'État, de l'assurance maladie, des mutuelles et des collectivités territoriales ? Quelle place du secteur économique privé dans le sport-santé ? Comment intégrer les bénéficiaires du sport-santé et les conduire vers l'auto-santé physique ? Comment évaluer l'impact des actions « sport santé » pendant et après leur déroulement ? Quel impact des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 sur le développement du sport-santé ? Quelles perspectives d'avenir du sport-santé ?

Les contributions pour les Assises du sport-santé pourront s'inscrire dans les différentes thématiques suivantes :

- Modèles et dispositifs de sport-santé en France, en Europe et à l'international
- Pratiques, innovations et projets de terrain du sport-santé
- Bénéficiaires du sport-santé
- Politiques publiques, partenariats et modèle économique du sport-santé
- Évaluer l'impact du sport-santé
- Jeux olympiques et paralympiques et sport-santé

Des sessions d'ateliers et des tables rondes seront organisées pour répondre aux différents axes de communications.

Format des communications :

Les communications proposées devront s'inscrire dans les axes des Assises décrits ci-dessus.

Le format de la communication devra être précisé dans le formulaire de soumission. Deux types de communications sont possibles :

- Les communications orales, d'une durée de 15 minutes seront suivies d'échanges de 5 à 10 minutes. Elles seront programmées dans des ateliers d'une durée de 1 h 30 animés par un/e modérateur/trice.
- Des communications écrites sous forme de poster, un espace sera dédié à la présentation de posters. Une session sera réservée dans le programme, durant laquelle les communicants seront invités à répondre aux questions.

Les communications pourront donner lieu, par la suite, à publication au sein des actes des Assises européennes du sport-santé.

Calendrier :

- Ouverture de la soumission : **15 mars 2022**
- Clôture de la soumission : **20 mai 2022**
- Retours du conseil scientifique : **30 juin 2022**
- Assises du sport santé : **10 octobre 2022**

Instructions aux auteurs :

Le projet de présentation devra être soumis au format Word (.docx) et répondre aux exigences suivantes :

- Titre (Police : Times New Roman (TNR), taille : 14, lettres capitales, caractères gras, texte centré) ;
- Nom de(s) (l')auteur.e(s) (Police : TNR, taille : 11, caractères gras, texte centré), institution d'appartenance (Police : TNR, taille : 11, caractères italiques, texte justifié) et email de l'auteur (Police : TNR, taille : 11, caractères soulignés, texte justifié) ;
- Résumé : maximum 2.000 caractères, espaces non compris (Police : Times New Roman, taille : 11, interligne simple, marges droite, gauche, haut et bas : 2,5 cm, texte justifié) ;
Ce résumé doit permettre de présenter le contexte, l'objet principal de la communication, les points saillants présentés et d'éventuels résultats ainsi que des éléments de discussion.
- Mots-clés (5 maximum) ;
- Références (à la fin du document, par ordre alphabétique, Normes APA, 5 maximum)

Les propositions de communication sont à envoyer avant le 20/05/2022 à l'adresse : maisonsportsante-conseilscientifique@strasbourg.eu

Attentions particulières :

- Un auteur ne peut être déclaré "auteur présentateur" que pour un seul résumé, il pourra cependant être nommé dans autant de résumés qu'il le souhaite en tant que co-auteur.
- Les abréviations doivent être limitées et immédiatement compréhensibles.
- Un maximum de 3 co-auteurs est autorisé par résumé.
- L'inscription au colloque du présentateur est OBLIGATOIRE.
- Votre résumé doit être soumis en français ou en anglais.

Modalités d'inscription :

L'inscription en tant que communicant fera l'objet d'une procédure spécifique dès la rentrée 2022.

L'accès au colloque est ouvert à tous, et permet d'assister aux communications et aux ateliers. Il est demandé de s'inscrire par cette plateforme en cours de développement.

Le Colloque aura lieu en présentiel à Strasbourg. Le comité d'organisation se réserve le droit de basculer en tout distanciel, selon l'évolution de la situation sanitaire. Un lien sera alors envoyé aux participants.

L'inscription est gratuite.

Comité scientifique :

- Mme Corinne Bildstein, Médecin référent, GIP Maison sport santé de Strasbourg
- Mme Pauline Blanc, Doctorante CIFRe, unité de recherche E3S, Université de Strasbourg
- Mme Julie Boussard, Chargée de mission Prévention et Promotion de la santé Réseau français des Villes-Santé de l'OMS
- Mme Anne-Lise Brihaye, Responsable nationale - sport, Centre National de la Fonction Publique Territoriale
- M. Philippe CANO, Médecin de la division Santé, Ville de Marseille
- M. Didier Ellart, Co-rapporteur de la commission Sport Santé Prévention Handicap, Association Nationale Des Elus en charge du Sport
- M. Christophe Eaux, Professeur, Faculté de Géographie et d'Aménagement, Université de Strasbourg
- M. Fabrice Favret, Professeur, Doyen de la Faculté des Sciences du Sport de Strasbourg, Université de Strasbourg.
- M. William Gasparini, Professeur, Faculté des sciences du sport et E3S, Université de Strasbourg
- Mme Marine Grassler, Docteure en sciences sociales du sport, ATER, Faculté des sciences du sport et E3S, Université de Strasbourg
- Mme Isner-Horobeti, Professeur des universités- Praticien hospitalier, Pôle de Médecine Physique et de Réadaptation, Faculté de Médecine de Strasbourg, Institut Universitaire de Réadaptation
- Mme Sandrine Knobé, Ingénieure de recherche, HDR, Faculté des sciences du sport et E3S, Université de Strasbourg
- Mme Evelyne Lonsdorfer, Maître de Conférence-Praticien Hospitalier, Pôle de Médecine Physique et de Réadaptation, Faculté de Médecine de Strasbourg, Institut Universitaire de Réadaptation
- Mme Line Malric, Co-rapporteuse de la commission Sport Santé Prévention Handicap, Association Nationale Des Elus en charge du Sport
- M. Jean-Christophe Mino, médecin spécialiste de santé publique, chercheur HDR, Institut Siel Bleu
- M. Thibault Mutel, chef du service santé et autonomie, Ville de Strasbourg
- Mme Michèle Rubirola, Première adjointe en charge de la santé publique, de la promotion de la santé, du sport santé, du conseil communal de santé, Ville de Marseille.
- Mme Christelle Sordet, Maître de Conférence-Praticien Hospitalier, Service de rhumatologie - Coordinatrice UTEP, Hôpitaux Universitaires de Strasbourg, Faculté de médecine- Strasbourg.
- Mme Sylvie Schwaller, Responsable de mission Sport vivre mieux, Service Vie Sportive, Ville et Eurométropole de Strasbourg
- Mme Julia Wisshaupt-Claudé, Représentante des usagers, Comité des usagers, Maison sport santé de Strasbourg

Contact :

Pour toute question ou demande d'information, n'hésitez pas à contacter le comité d'organisation à l'adresse suivante : Maisonsportsante-conseilscientifique@strasbourg.eu

Formulaire de soumission d'une communication

Assises Européennes du sport santé sur ordonnance

10 octobre 2022 - Strasbourg

Nom de l'auteur.trice principal.e : _____

Prénom de l'auteur.trice principal.e : _____

Statut de l'auteur.trice principal.e : _____

Affiliation institutionnelle et coordonnées de l'auteur.trice principal.e :

E-mail de l'auteur.trice correspondant.e : _____

Co-auteur 1 :

- Nom : _____
- Prénom : _____
- Statut : _____
- Affiliation institutionnelle : _____

Co-auteur 2 :

- Nom : _____
- Prénom : _____
- Statut : _____
- Affiliation institutionnelle : _____

Format choisi de la communication :

Communication orale

Poster

Choix de la thématique :

Modèles et dispositifs de sport-santé en France, en Europe et à l'international

Pratiques, innovations et projets de terrain du sport-santé

Bénéficiaires du sport-santé

Politiques publiques, partenariats et modèle économique du sport-santé

Évaluer l'impact du sport-santé

Jeux olympiques et paralympiques et sport-santé

